Image not found or type unknown

Une vente auxencheres et un locataire

Par **avied**, le **23/02/2011** à **11:03**

Bonjour,
voila je suis locataire,

le propritaire je les vue que 2 fois et j'ai payer mes loyers, j'ai mes qitance de loyer, les factures de payement, et ma tace d'habitation comme quoi que je le locataire.
d'apres ce que j'ai pu comprendre ces le propritaire, est souvent en voyage et impossible de le joindre pour une tel situation, car d'apres le huisssier si il y a saisie du bien, ces qu'il napas payer le magasin et l'appartement.
j'ai eu un baille pour le magasin et un baille pour l'appartement, j'ai du entre temps arrété le magasin pour causse de maladie, et je cede mon baille ou vends le fonds de commerce.
est ce que je peut toujour cédé le baille du magasin ou de vendre le fond de commerce et garder mon appartement avec un baille séparée.
De plus le huissier me dit que l'encien proprietaire ne peut pas diviser les deux car ces une sci et pourquoi.
et je recois par huissier qu'il y a bientot une vente au encheres, et que je doit faire visiter mon logement, je voudrait savoir quelle sont mes droits dans une tel situation, et pourquoi le huissier ne m'avertie pas par courier qu'il y une visite prevue, est ce que je peut m'opposer sur cette vente ou autre, merci de votre réponse.
Deplus je souhaite savoir, si il y a une vente au encheres et qu'il y a un locataire, logiquement doit-on pas proposer la vente au locataire avant.
et pourquoi je n'est rien reçus du propriétaire et du huissier de cette démarche.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés